

N/REF : 22/10/2024 9H34 C:000053 I:80062
V/REF : AC/C03855
V/Email reçu le Mardi 22/10/2024 a 9H34

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. BJR
IMMEUBLE : BEAUSEJOUR - BJR
2, ALLEE DES HORTENSIA
.
35310 MORDELLES

Rennes, le 12 Novembre 2024

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2 HORTENSIA - LOCAL MÉNAGE (SOUS SOL EN BAS DE L'ESCALIER
EXTÉRIEUR)
SOCIÉTÉ SENI (THOMAS DOBE 06 24 05 49 53)
MOTIF : FILET D'EAU AU ROBINET LOCAL POUBELLE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 31/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PLUS D'EAU DANS LE LOCAL MÉNAGE
DÉFAUT RÉDUCTEUR DE PRESSION
COUPURE D'EAU
DÉPOSE RÉDUCTEUR DE PRESSION
FOURNITURE ET POSE RÉDUCTEUR DE PRESSION
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 31/10/24 a 17H16 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS015-Rempl. réducteur de pression	2	82,08	82,08
	TOTAL H.T.			82,08
	T.V.A. a 10,00%			8,20
	TOTAL T.T.C.En EURO			90,28

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.